

C'est ainsi que surgit une société en commandite *Pescatore & Cie* à laquelle l'Union Industrielle des deux Luxembourg remit comme apports la propriété de la Brasserie de Diekirch et la Malterie de Mersch, affaires qui changèrent bientôt de mains en passant à la Société française de Brasserie de Diekirch.

En 1882 se constitua au capital de 1,5 million de francs la société *Antoine Pescatore, L. Zoude & Cie* à l'effet de reprendre l'usine de Rumelange, fondée en 1872 par Gonner, Munier, Helson & Cie. Les prix de vente étant rémunérateurs, on joignit au haut-fourneau existant deux nouveaux fourneaux « à grande production » et on afferma pour une durée de 50 ans les deux hauts-fourneaux du Comte de Hunolstein à Oettange. Mais déjà à partir de 1883 la baisse commença à se faire sentir pour s'accroître jusqu'en 1886. En 1887, la société entra en liquidation et fut absorbée l'année suivante par la Société anonyme des Hauts-fourneaux de Rumelange\*). (14)

Donc, tout ce château de cartes se maintint péniblement jusqu'en 1886, l'année terrible où le tribunal prononça coup sur coup la faillite du « Bankverein in Luxemburg », de la Banque Fehlen, du Crédit Foncier, de l'Union des deux Luxembourg, des usines de Differdange et Rumelange et de la société Pescatore & Cie. (15)

A relire les documents de l'époque on est frappé de la véhémence des attaques émanant du groupe de la Banque Internationale, les *Metz et Simons*. Se considérant comme des espèces d'Erinnyes, ils assénaient des coups terribles sur la pauvre tête de Pescatore qui, en tant que député, était une tête de turc idéale.

Ce qui intéresse le généalogiste c'est que malgré les reproches mérités d'étourderie et de naïveté dont on accablait Pescatore\*\*), celui-ci sortit de la rafale d'accusations mouillé, mais non éclaboussé. Dans ce sens deux témoignages venant du camp libéral sont significatifs : le fait que vers la fin des interminables débats parlementaires, *Simons*, (5. 5. 1882) n'osa pas mettre en doute la bonne foi de Pescatore ; (17) enfin et surtout, l'article nécrologique de Batty Weber. (18)

La comparaison de la situation de Pescatore avec celle d'un autre des députés accusés devant le même forum, *Fr. Berger*, est tout à l'a-

\*) Dans la brochure publiée en 1948 à l'occasion du centenaire de la Société chorale de Hollerich, H. W. (p. 122) fait mention de bâtiments acquis en 1885 lors de la liquidation des « Acieries Pescatore » par Jos. Heintz pour y installer sa manufacture de tabacs.

Il y a erreur en ce sens qu'à Hollerich il n'a jamais existé des Acieries Pescatore. Nous ne pouvons nous expliquer cette apparition du nom de Pescatore qu'en admettant que celui-ci ait eu des intérêts dans la « Soc. an. des Mines et Hauts Fourneaux de Differdange », le dernier des propriétaires des Forges et Laminiers de Luxembourg, qui se trouvaient sur les terrains occupés aujourd'hui par les Etablissements Mercier, les entrepôts des Communes agricoles et le Comptoir pharmaceutique et dont — d'après des dires incontrôlables — la cantine se serait trouvée à côté de l'actuel nouveau bâtiment de la manufacture de Tabacs Heintz van Landewyck.

Enfin il se peut également que la confusion se soit faite en ce sens que les susdits bâtiments aient appartenu aux Hauts Fourneaux des Sersvais (à l'emplacement de l'actuelle usine à gaz), démolis en 1887 et dont le banquier Berger, si souvent allié à Pescatore, avait été actionnaire.

\*\*) Refus de réprimander le directeur de la Banque Nationale, Funck ; tardivité dans la découverte du pot-aux-roses, au moment où le président L'Veling était à Wiesbaden et Funck à Paris (août 1881). (16)